

REPUBLIQUE FRANCAISE

224 COMMUNE DE THUILLEY AUX GROSEILLES

Numéro SIRET : 21540798200010

POSTE COMPTABLE : COLOMBEY LES BELLES

M14

COMPTE ADMINISTRATIF
voté par nature

BUDGET 224 COMMUNE DE THUILLEY AUX GROSEILLES

ANNEE 2018

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
2	A - Informations statistiques, fiscales et financières
3	B - Modalités de vote du compte administratif
	II. Présentation générale du compte administratif
4	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
5	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
6	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
7	B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses
8-9	B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes
	III. Vote du compte administratif
10-11	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
12-13	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
14-15	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
16-17	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV. ANNEXES		Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		X
18-19	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
20	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
21	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
22	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
23-24	A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	X	
23-24	A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	X	
25	A11 - Etat des travaux en régie	X	
	B - Engagements hors bilan		X
26	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
27	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
	C - Autres éléments d'informations		X
28-30	C1.1 - Etat du personnel	X	
31	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
32	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
	D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
33	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
34	D2 - Arrêté et signatures	X	

<table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">5</td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">4</td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">5</td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">2</td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px; text-align: center;">3</td> </tr> </table>					5		4		5		2		3	224 COMMUNE DE THUILLEY AUX GROSEILLES CA 2018	COMPTE ADMINISTRATIF
				5		4		5		2		3			

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	491
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	3
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : CC du Pays de Colombey et du Sud Toulousain	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
91 480,00	206 686,00	186,31	626,92

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	425,26	571,00
2	Produits des impositions directes/population	22,15	305,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	530,57	738,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	202,03	275,00
5	Encours de dette/population	560,54	518,00
6	DGF/population	306,53	177,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,1566	0,3490
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,8330	0,8640
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,3807	0,3730
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	1,0564	0,7000

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios pré respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B

POUR MEMOIRE

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	181 963,73	G	302 940,08
	Section d'investissement	B	106 868,04	H	314 106,13
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	56 357,42
	Report en section d'investissement (001)	D	180 570,28	J	
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	469 402,05	= G+H+I+J	673 403,63
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F	7 000,00	L	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	7 000,00	= K+L	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	181 963,73	= G+I+K	359 297,50
	Section d'investissement	= B+D+F	294 438,32	= H+J+L	314 106,13
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	476 402,05	= G+H+I+J+K+L	673 403,63

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L
21	Immobilisations corporelles	7 000,00	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre à 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	89 203,92	70 425,08		18 778,84
012	Charges de personnel et frais assimil	31 300,00	28 608,01		2 691,99
014	Atténuations de produits	18 952,28	18 952,28		
65	Autres charges de gestion courante	54 771,04	50 430,39		4 340,65
Total des dépenses de gestion courante		194 227,24	168 415,76	0,00	25 811,48
66	Charges financières	4 577,36	4 577,36		
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	158,32		841,68
68 (1)	Dotations provisions semi-budgétaires (
022	Dépenses imprévues	9 000,00			
Total des dépenses réelles de fonct.		208 804,60	173 151,44	0,00	26 653,16
023 (2)	Virement à la section d'investissement (99 436,57			
042 (2)	Opé. d'ordre transfert entre sections (8 812,29	8 812,29		
043 (2)	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct				
Total des dépenses d'ordre de fonct.		108 248,86	8 812,29	0,00	0,00
TOTAL		317 053,46	181 963,73	0,00	26 653,16
Pour information (3) D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00			

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges		102,97		-102,97
70	Produits des services, domaine et ven	24 200,00	36 665,45		-12 465,45
73	Impôts et taxes	14 880,00	34 765,03		-19 885,03
74	Dotations, subventions et participation	180 230,00	180 244,79		-14,79
75	Autres produits de gestion courante	41 200,00	42 188,94		-988,94
Total des recettes de gestion courante		260 510,00	293 967,18	0,00	-33 457,18
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels		8 458,64		-8 458,64
78 (1)	Reprises provisions semi-budgétaires				
Total des recettes réelles de fonct.		260 510,00	302 425,82	0,00	-41 915,82
042 (2)	Opé. ordre transfert entre sections (2)	514,26	514,26		
043 (2)	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(
Total des recettes d'ordre de fonct.		514,26	514,26	0,00	0,00
TOTAL		261 024,26	302 940,08	0,00	-41 915,82
Pour information (3) R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		56 357,42			

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	279,54	166,98		112,56
204	Subventions d'équipement versées	25 283,60	22 878,26		2 405,34
21	Immobilisations corporelles	107 179,53	25 827,39	7 000,00	74 352,14
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	3 000,00			3 000,00
	Total des opérations d'équipement				
Total des dépenses d'équipement		135 742,67	48 872,63	7 000,00	79 870,04
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilés	17 211,00	17 210,08		0,92
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.	15,50	15,50		
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues	4 984,50			
Total des dépenses financières		22 211,00	17 225,58	0,00	0,92
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
Total des dépenses réelles d'invest.		157 953,67	66 098,21	7 000,00	79 870,96
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	514,26	514,26		
041	Opérations patrimoniales	40 405,91	40 255,57		150,34
Total des dépenses d'ordre d'invest.		40 920,17	40 769,83	0,00	150,34
TOTAL		198 873,84	106 868,04	7 000,00	80 021,30
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		180 570,28			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	30 490,00	32 307,62		-1 817,62
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement		30 490,00	32 307,62	0,00	-1 817,62
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)		32 332,66		-32 332,66
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	191 829,35	191 829,35		
138	Autres subv. d'investissement non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 170,00	1 170,00		
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières	7 300,00	7 398,64		-98,64
024	Produits des cessions d'immobilisations				
Total des recettes financières		200 299,35	232 730,65	0,00	-32 431,30
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
Total des recettes réelles d'invest.		230 789,35	265 038,27	0,00	-34 248,92
021	Virement de la section de fonctionnement	99 436,57			
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	8 812,29	8 812,29		
041	Opérations patrimoniales	40 405,91	40 255,57		150,34
Total des recettes d'ordre d'invest.		148 654,77	49 067,86	0,00	150,34
TOTAL		379 444,12	314 106,13	0,00	-34 098,58
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	70 425,08		70 425,08
012	Charges de personnel et frais assimilés	28 608,01		28 608,01
014	Atténuations de produits	18 952,28		18 952,28
60	<i>Achats et variations de stocks</i> (3)			
65	Autres charges de gestion courante	50 430,39		50 430,39
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	4 577,36		4 577,36
67	Charges exceptionnelles	158,32		158,32
68	Dotations provisions semi-budgétaires		8 812,29	8 812,29
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i> (3)			
Dépenses de fonctionnement - Total		173 151,44	8 812,29	181 963,73

Pour information			0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i> (5)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	17 210,08		17 210,08
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
19	<i>Différences sur réalisations d'immobilisations</i> (5)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	166,98		166,98
204	Subventions d'équipement versées	22 878,26		22 878,26
21	Immobilisations corporelles (6)	25 827,39	33 371,19	59 198,58
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances ratt. à des particip.	15,50		15,50
27	Autres immobilisations financières		7 398,64	7 398,64
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i> (5)			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i> (5)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i> (5)			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i> (5)			
3...	Stocks			
Dépenses d'investissement - Total		66 098,21	40 769,83	106 868,04

Pour information			180 570,28
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	102,97		102,97
60	<i>Achats et variations des stocks</i> (3)			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	36 665,45		36 665,45
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>		514,26	514,26
73	Impôts et taxes	34 765,03		34 765,03
74	Dotations, subventions et participations	180 244,79		180 244,79
75	Autres produits de gestion courante	42 188,94		42 188,94
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	8 458,64		8 458,64
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes de fonctionnement - Total		302 425,82	514,26	302 940,08

Pour information				56 357,42
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	32 332,66		32 332,66
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	191 829,35		191 829,35
13	Subventions d'investissement reçues	32 307,62		32 307,62
15	<i>Provisions pour risques et charges</i> (4)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	1 170,00		1 170,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	(8)		
19	<i>Différences sur réalisations d'immobilisations</i>			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)		32 856,93	32 856,93
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)		7 398,64	7 398,64
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières	7 398,64		7 398,64
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		8 812,29	8 812,29
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i> (4)			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i> (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i> (4)			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i> (4)			
3...	Stocks			
Recettes d'investissement - Total		265 038,27	49 067,86	314 106,13

Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

224 COMMUNE DE THUILLEY AUX GROSEILLES

CA 2018

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	89 203,92	70 425,08		18 778,84
605	Achats de matériel, équipements et tr		514,26		-514,26
60611	Eau et assainissement	925,00	924,65		0,35
60612	Energie - Electricité	10 000,00	8 065,79		1 934,21
60621	Combustibles	4 500,00	4 806,41		-306,41
60622	Carburants	600,00	254,40		345,60
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00	341,79		658,21
60632	Fournitures de petit équipement	2 000,00	835,98		1 164,02
60633	Fournitures de voirie	400,00			400,00
60636	Vêtements de travail	1 000,00	783,76		216,24
6064	Fournitures administratives	1 000,00	558,19		441,81
6068	Autres matières et fournitures	1 400,00	697,36		702,64
611	Contrats de prestations de services	192,00	372,00		-180,00
61521	Terrains		468,00		-468,00
615221	Bâtiments publics	2 000,00	1 725,60		274,40
615228	Autres bâtiments	5 000,00			5 000,00
615231	Voies	15 000,00	5 889,83		9 110,17
615232	Réseaux	10 000,00	16 303,89		-6 303,89
61524	Bois et forêts	5 500,00	3 644,36		1 855,64
61551	Matériel roulant	1 000,00	745,43		254,57
6156	Maintenance	1 000,00	976,98		23,02
6161	Multirisques	6 122,92	6 122,92		
6168	Autres	1 364,00	1 404,14		-40,14
6182	Documentation générale et technique	200,00	189,40		10,60
6184	Versements à des organismes de form	500,00	28,00		472,00
6225	Indemnités au comptable et aux régis	200,00	174,02		25,98
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00			500,00
6228	Divers	2 000,00	1 129,83		870,17
6231	Annonces et insertions	500,00			500,00
6232	Fêtes et cérémonies	5 500,00	4 296,59		1 203,41
6261	Frais d'affranchissement	500,00	114,00		386,00
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	756,42		243,58
6281	Concours divers (cotisations...)	2 800,00	2 897,22		-97,22
6282	Frais gardiennage(église,forêts&bois c	2 400,00	2 415,86		-15,86
63512	Taxes foncières	3 100,00	2 988,00		112,00
012	Charges de personnel et frais assim	31 300,00	28 608,01		2 691,99
6218	Autres personnel extérieur	2 000,00	1 182,50		817,50
6332	Cotisations versées au FNAL	50,00	18,56		31,44
6336	Cotisations au centre national et CNFP	250,00	188,46		61,54
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés su	100,00	55,84		44,16
6411	Personnel titulaire	7 500,00	7 164,24		335,76
6413	Personnel non titulaire	12 500,00	12 176,98		323,02
6451	Cotisations à l'URSSAF	5 000,00	4 651,47		348,53
6453	Cotisations aux caisses de retraite	3 000,00	2 597,91		402,09
6454	Cotisations aux ASSEDIC	800,00	572,05		227,95
6475	Médecine du travail, pharmacie	100,00			100,00
014	Atténuations de produits	18 952,28	18 952,28		
739211	Attributions de compensation	18 952,28	18 952,28		
65	Autres charges de gestion courante	54 771,04	50 430,39		4 340,65
6531	Indemnités	14 000,00	13 474,43		525,57
6533	Cotisations de retraite	600,00	571,69		28,31
6535	Formation	987,00	135,99		851,01

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
65548	Autres contributions	15 757,01	15 757,01		
6558	Autres contributions obligatoires	800,00	774,24		25,76
657364	A caractère industriel et commercial	15 000,00	12 000,00		3 000,00
65738	Autres organismes	7 082,03	7 082,03		
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de d	545,00	635,00		-90,00
656	Frais de fonctionnement des groupe				
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65		194 227,24	168 415,76	0,00	25 811,48
66	Charges financières (b)	4 577,36	4 577,36		
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 577,36	4 577,36		
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	158,32		841,68
673	Titres annulés (sur excercices antérieu	1 000,00	158,32		841,68
68	Dotations provisions semi-budgétair				
022	Dépenses imprévues (e)	9 000,00			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		208 804,60	173 151,44	0,00	26 653,16
023	Virement à la section d'investissement	99 436,57			
042 (4,5,6)	Opérations d'ordre de transfert ent	8 812,29	8 812,29		
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles &	8 812,29	8 812,29		
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		108 248,86	8 812,29	0,00	0,00
043 (7)	Opérations d'ordre à l'intérieur de la				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		108 248,86	8 812,29	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		317 053,46	181 963,73	0,00	26 653,16
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00		

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(5) Dont 675 et 676.
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges		102,97		-102,97
6419	Remboursements sur rémunérations d		102,97		-102,97
70	Produits des services, domaine et v	24 200,00	36 665,45		-12 465,45
7022	Coupes de bois	13 000,00	24 545,61		-11 545,61
7025	Taxes d'affouage	800,00	800,00		
70311	Concession dans les cimetières (prod		400,00		-400,00
70323	Redevance d'occupation du dom.publ	400,00	413,25		-13,25
7035	Locations de droits de chasse et de pê	6 000,00	6 189,26		-189,26
7083	Locations diverses (autres qu'immeuble		18,00		-18,00
70878	par d'autres redevables	4 000,00	4 299,33		-299,33
73	Impôts et taxes	14 880,00	34 765,03		-19 885,03
73111	Taxes foncières et d'habitation	10 880,00	11 525,00		-645,00
73223	Fds de péréquation des ress com et i	4 000,00	4 552,00		-552,00
7381	Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe p		18 688,03		-18 688,03
74	Dotations, subventions et participa	180 230,00	180 244,79		-14,79
7411	Dotation forfaitaire	113 811,00	113 811,00		
74121	Dotation de solidarité rurale	19 884,00	19 884,00		
74127	Dotation nationale de péréquation	16 812,00	16 812,00		
742	DotationS aux élus locaux	2 972,00	2 972,00		
744	FCTVA	668,00	668,79		-0,79
74751	GFP de rattachement	5 208,00	5 208,00		
7478	Autres organismes		480,00		-480,00
74832	Attribution du Fonds départemental de	20 000,00	19 146,00		854,00
74834	Etat-Compens.au titre exonérations ta	142,00	142,00		
74835	Etat-Compens.au titre exonérations ta	733,00	733,00		
7484	Dotation de recensement		388,00		-388,00
75	Autres produits de gestion courante	41 200,00	42 188,94		-988,94
752	Revenus des immeubles	41 200,00	42 188,94		-988,94
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		260 510,00	293 967,18	0,00	-33 457,18
76	Produits financiers (b)				
77	Produits exceptionnels (c)		8 458,64		-8 458,64
773	Mandats annulés ou atteints déchéanc		218,21		-218,21
7788	Produits exceptionnels divers		8 240,43		-8 240,43
78 (2)	Reprises provisions semi-budgétaire				
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		260 510,00	302 425,82	0,00	-41 915,82
042 (3, 4)	Opérations d'ordre de transfert ent	514,26	514,26		
722	Immobilisations corporelles	514,26	514,26		
043 (6)	Opérations d'ordre à l'intérieur de la				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		514,26	514,26	0,00	0,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		261 024,26	302 940,08	0,00	-41 915,82
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		56 357,42			

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (hors	279,54	166,98		112,56
2031	Frais d'études	279,54	148,98		130,56
2033	Frais d'insertion		18,00		-18,00
204	Subventions d'équipement versées (25 283,60	22 878,26		2 405,34
2041582	Bâtiments et installations	20 183,60	20 183,60		
204182	Bâtiments et installations	2 700,00	2 694,66		5,34
20422	Bâtiments et installations	2 400,00			2 400,00
21	Immobilisations corporelles (hors o	107 179,53	25 827,39	7 000,00	74 352,14
2111	Terrains nus	9 000,00	100,00	7 000,00	1 900,00
2128	Autres agencements et aménagement		1 476,00		-1 476,00
21311	Hôtel de ville	5 200,00	4 729,04		470,96
21318	Autres bâtiments publics	7 805,53	339,60		7 465,93
2132	Immeubles de rapport	28 800,00	12 260,00		16 540,00
2135	Instal.géné.,agencements,aménagem	3 270,00			3 270,00
2151	Réseaux de voirie	52 500,00			52 500,00
2152	Installations de voirie	604,00			604,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie		1 656,72		-1 656,72
2183	Matériel de bureau et matériel informa		813,75		-813,75
2188	Autres immobilisations corporelles		4 452,28		-4 452,28
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours (hors op	3 000,00			3 000,00
2315	Installation, matériel et outillage techni	3 000,00			3 000,00
Total des dépenses d'équipement		135 742,67	48 872,63	7 000,00	79 870,04
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reçu				
16	Emprunts et dettes assimilés	17 211,00	17 210,08		0,92
1641	Emprunts en euros	17 211,00	17 210,08		0,92
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de	15,50	15,50		
261	Titres de participation	15,50	15,50		
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues	4 984,50			
Total des dépenses financières		22 211,00	17 225,58	0,00	0,92
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		157 953,67	66 098,21	7 000,00	79 870,96
040	Opération d'ordre transfert entre se	514,26	514,26		
	Charges transférées	514,26	514,26		
21311	Hôtel de ville	514,26	514,26		
041 (7)	Opérations patrimoniales	40 405,91	40 255,57		150,34
2132	Immeubles de rapport	18 348,35	18 199,37		148,98
21534	Réseaux d'électrification	14 657,56	14 657,56		
2762	Créances sur transf.de droits à déduc	7 400,00	7 398,64		1,36
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		40 920,17	40 769,83	0,00	150,34

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		198 873,84	106 868,04	7 000,00	80 021,30
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		180 570,28			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçu	30 490,00	32 307,62		-1 817,62
1322	Régions	20 000,00	20 000,00		
1323	Départements		1 576,00		-1 576,00
1326	Autres établissements publics locaux	7 900,00	5 453,62		2 446,38
1328	Autres	2 590,00	5 278,00		-2 688,00
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1)				
20	Immobilisations incorporelles (sf 2)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement (sauf 138)		30 490,00	32 307,62	0,00	-1 817,62
10	Dotations, fonds divers et réserves	191 829,35	224 162,01		-32 332,66
10222	FCTVA		32 332,66		-32 332,66
1068	Excédents de fonctionnement capita	191 829,35	191 829,35		
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 170,00	1 170,00		
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières	7 300,00	7 398,64		-98,64
2762	Créances sur transf.de droits à déduc	7 300,00	7 398,64		-98,64
024	Produits des cessions d'immobilisa				
Total des recettes financières		200 299,35	232 730,65	0,00	-32 431,30
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		230 789,35	265 038,27	0,00	-34 248,92
021	Virement de la section de fonctionn	99 436,57			
040 (3, 4)	Opérations d'ordre de transfert ent	8 812,29	8 812,29		
28041582	Bâtiments et installations	1 978,92	1 978,92		
28041642	Bâtiments et installations	5 333,33	5 333,33		
2804182	Bâtiments et installations	1 320,04	1 320,04		
280422	Bâtiments et installations	180,00	180,00		
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		108 248,86	8 812,29	0,00	0,00
041 (5)	Opérations patrimoniales	40 405,91	40 255,57		150,34
2031	Frais d'études	31 991,19	31 842,21		148,98
2033	Frais d'insertion	1 014,72	1 014,72		
21534	Réseaux d'électrification	7 400,00	7 398,64		1,36
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		148 654,77	49 067,86	0,00	150,34
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		379 444,12	314 106,13	0,00	-34 098,58

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
---------------------	-------------	------------------------------------	----------------	----------------------------------	-----------------

Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00
--	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					348 602,06									
1641 Emprunts en euros					348 602,06									
20570702	CREDIT MUTUEL NANCY TROIS MAISONS	24/06/2016		31/12/2016	280 000,00	F		1,60	1,60	EUR	T	P	N	A-1
EMPRUNT 1015585	CAISSE D EPARGNE DES PAYS LORRAINS			25/01/2000	68 602,06	F		4,90	4,90	EUR	T	P	N	A-1
16412 Emprunts en unité monétaire franc														
Néant														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
TOTAL GENERAL					348 602,06									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2018											
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2018	Durée résé- duelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				258 016,05					17 210,08	4 577,36		
1641 Emprunts en euros				258 016,05					17 210,08	4 577,36		
20570702	N			252 776,58	18,00	F		1,60	12 220,13	4 166,87		
EMPRUNT 1015585	N			5 239,47	0,00	F		4,90	4 989,95	410,49		
16412 Emprunts en unité monétaire franc												
Néant												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
Néant												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)												
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)												
TOTAL GENERAL				258 016,05					17 210,08	4 577,36		

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures							
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits	2					
	% de l'encours	100,00 %	%	%	%	%	%
	Montant en euros	258 016,05					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(F) Autres types de structures	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2018 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		22 195,50	17 210,08
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		17 211,00	17 210,08
1641	Emprunts en euros	17 211,00	17 210,08
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		4 984,50	
020	Dépenses imprévues	4 984,50	

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	17 210,08	7 000,00	180 570,28	204 780,36

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		115 548,86	48 543,59
Ressources propres externes de l'année (a)		7 300,00	39 731,30
10222	FCTVA		32 332,66
2762	Créances sur transf.de droits à déduction de	7 300,00	7 398,64
Ressources propres internes (b)(2)		108 248,86	8 812,29
2804158	Bâtiments et installations	1 978,92	1 978,92
2804164	Bâtiments et installations	5 333,33	5 333,33
2804182	Bâtiments et installations	1 320,04	1 320,04
280422	Bâtiments et installations	180,00	180,00
021	Virement de la section de fonctionnement	99 436,57	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	48 543,59			191 829,35	240 372,94

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	204 780,36
Ressources propres disponibles	240 372,94
Solde	35 592,58

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES	A10.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10.2

A10.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
	AMENAGEMENT COTE 12 GRANDE RUE	1 476,00		
	AMENAGEMENT MAIRIE	514,26		
	ANNONCE LEGALE MARCHÉ ENFOUISSEMENT RESEAU ET AME	18,00		
	BUREAUX SECRETARIAT	813,75		
	CESSION ACTION SPL XDEMAT	15,50		
	EQUIPEMENT SANITAIRES SALLE POLYVALENTE	339,60		
	FENETRES ET PORTE MAIRIE 2 RUE GERMINY	4 729,04		
	GIP NOE INVESTISSEMENT	2 694,66		
	ILLUMINATIONS NOEL	3 120,38		
	INVESTISSEMENT SIEEP	20 183,60	644,79	4
	JARDINIERES	1 157,28		
	MICRO ONDES	174,62		
	PANNEAU SIGNALISATION STATIONNEMENT MIROIR	1 407,72		
	PLACE RETOURNEMENT FORET TERRAINS	100,00		
	RENOVATION 2 LOGEMENTS COMMUNAUX MO	148,98		
	RENOVATION 2 LOGEMENTS COMMUNAUX TRAVAUX	138,00		
	SOUFFLEUR	249,00		
	TOITURE LOGEMENTS 2 RUE DE GERMINY	12 122,00		
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		49 402,39		

A10.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Destruction							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES	A10.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10.2

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Divers							
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIES (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap. / Art. (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		514,26
722	Immobilisations corporelles		514,26
TOTAL GENERAL		0,00	I 514,26

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap. / Art. (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	514,26
21311	Hôtel de ville	514,26
23	Immobilisations en cours	0,00
45...	Opé. c/ de tiers	0,00
TOTAL GENERAL		514,26

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	514,26
Recettes réelles de fonctionnement	302 425,82
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,17 %

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	21 787,44
Provisions pour garanties d'emprunts	D	
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	21 787,44
Recettes réelles de fonctionnement	II	302 425,82
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II * 100	7,20

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

B1.7 - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fond de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé	635,00	
Associations, entreprises, personnes physiques et autres	635,00	
ACT RADIO DECLIC	70,00	
ADMR DE LA BOUVADE	70,00	
AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES	70,00	
ASS FAMILLES RURALES INTERC CIEL	70,00	
ASS FRSE DES SCLEROSES EN PLAQUE	70,00	
ASS INTERC SENTIERS DES DEUILLES	75,00	
LES RESTAURANTS DU COEUR	70,00	
MARPA	70,00	
PAR HAND 54	70,00	
Personnes de droit public		
Etat		
NEANT		
Régions		
NEANT		
Départements		
NEANT		
Communes		
NEANT		
Etablissements public (EPCI, EPA, EPIC,...)		
NEANT		
Autres		
NEANT		
Indéterminé		
NEANT		
TOTAL GENERAL	635,00	

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADMINISTRATIVE			0,34	0,34	0,34		0,34
ADJOINT ADM. PRINCIPAL 2EME CL. (AV. JANV. 2	C		0,34	0,34	0,34		0,34
TECHNIQUE			0,59	0,59		0,59	0,59
ADJOINT TECHNIQUE (AV. JANV. 2019)	C		0,09	0,09		0,09	0,09
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CL. (AV. JANV. 201	C		0,50	0,50		0,50	0,50
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL			0,93	0,93	0,34	0,59	0,93

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
ADJOINT TECHNIQUE (AV. JANV. 2019)	C	TECH	347		3-3-4°	CDI
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CL. (AV. JANV. 201	C	TECH	386		3-3-4°	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
NEANT						
TOTAL GENERAL						

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018	C1.1

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil,

lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose

à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à COMMUNE (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) NEANT				
Détention d'une part du capital NEANT				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt 28/11/2014	GIP NOE - CREDIT AGRICOL			45 190,59
Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme NEANT				
Autres NEANT				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISEES DANS UN B.A.	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
CC du Pays de Colombey et du Sud Toulou			18 952,28
Autres organismes de regroupement			
GIP NOE			9 776,69
SIEEP			28 423,44

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS					
CE					
Régie personnalisée					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISEES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)
NEANT				

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2017	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2017 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2017 (%)
Taxe d'habitation	193 500,000	1,409 %	3,490 %	10,095 %	6 753,000	11,657 %
TFPB	117 400,000	1,650 %	3,490 %	10,095 %	4 097,000	11,909 %
TFPNB	9 700,000	0,352 %	11,620 %	10,038 %	1 127,000	10,490 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TOTAL	320 600,000	1,465 %			11 977,000	11,632 %

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice :	11
Nombre de membres présents:	11
Nombre de suffrages exprimés :	11
VOTES - Pour :	11
Contre :
Abstentions :

Date de convocation : 27/03/2019

Présenté par le Maire ,
 A THUILLEY-AUX-GROSEILLES, le 05/04/2019
 le Maire ,
 Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire
 A THUILLEY-AUX-GROSEILLES, le 05/04/2019

Les membres du Conseil Municipal,

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le
 ___/___/_____, et de la publication le ___/___/_____

A THUILLEY-AUX-GROSEILLES, le ___/___/_____